

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-GPRM

Evénement :	endommagement de l'empennage horizontal à la suite de l'ouverture intempestive d'un parachute.
Cause probable :	gestion inadaptée d'un refus de saut.

Conséquences et dommages : parachutiste blessé, empennage horizontal et dérive endommagés.

Aéronef : avion Cessna U 206 F " Stationair ".

Date et heure : samedi 17 novembre 2001 à 12 h 50.

Exploitant : club.

Lieu : AD La Roche-sur-Yon (85).

Nature du vol : largage de parachutistes.

Personnes à bord : pilote, largueur + 2 parachutistes X et Y ayant effectué quatre sauts + 2 parachutistes expérimentés.

Titres et expérience : pilote 63 ans, PPL de 1990, 1518 heures de vol dont 9 h 40 dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : vent faible, CAVOK.

Circonstances

Alors que l'avion est stabilisé sur sa ligne de largage, le premier parachutiste, X, refuse de sauter. Le largueur demande au deuxième, Y, de sauter à sa place. Ils intervertissent leurs positions dans l'avion. En se déplaçant, Y coince par mégarde la sangle d'ouverture automatique de X entre ses jambes. Y saute, toujours avec la sangle coincée entre ses jambes. Le parachute de X s'ouvre alors à l'extérieur de l'avion et éjecte le parachutiste. Il se retrouve accroché à l'empennage horizontal par les suspentes, avec son parachute toujours ouvert. Il ne peut pas atteindre les libérateurs de voile. Il tente de déclencher son parachute de secours mais ne parvient pas à trouver la poignée qu'il cherche trop bas. Le largueur lui hurle " plus haut, plus haut ". X parvient à déclencher son parachute de secours qui se déploie. La partie de l'empennage horizontal, à laquelle il est retenu, se rompt. Les autres parachutistes sautent. Le pilote garde le contrôle de l'avion et atterrit sans autre problème sur la piste.

Les parachutistes avaient suivi des cours au sol et un briefing avant leur saut.